

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE MÉDIATEUR

- I. Savoir préconiser des règlements à l'amiable (MARD)
- II. Conduire une médiation
- III. Conduire une négociation
- IV. Manager une crise : prévenir, accompagner, communiquer

Année Universitaire 2020-2021

SESSION 2

Créé en 1998

Document provisoire 03/07/2020

Un livret d'accueil, livret pédagogique, la charte de déontologie du médiateur, et les textes officiels juridiques vous seront transmis à la rentrée.

COMPÉTENCES A ACQUERIR DURANT LA SECONDE PARTIE DU DIPLOME

✓ **CONDUIRE UNE MEDIATION – Bloc II**

Compétences évaluées : accueillir le conflit, mettre en œuvre une médiation, faire émerger les solutions et conduire à l'accord

✓ **CONDUIRE UNE NEGOCIATION – Bloc III**

Compétences évaluées : établir un diagnostic, mettre en œuvre une négociation, valoriser les convergences pour élaborer un accord

✓ **MANAGER UNE CRISE : PREVENIR, ACCUEILLIR, GÉRER ET SURMONTER CONFLITS ET CRISES – Bloc IV**

Compétences évaluées : prévenir et gérer une crise, accompagner le changement, mettre en œuvre une communication de crise, appliquer une communication relationnelle.

VOTRE PARCOURS

1. S'inscrire aux 5 modules obligatoires entre le 9 septembre et le 7 novembre 2020.
2. Choisir vos 5 modules optionnels et s'y inscrire **à partir du 13 novembre et au plus tard le 30 novembre 2020**.
3. Examen sur le cadre de la médiation et des MARD
 - Un examen écrit professionnel le **25 juin 2021**, de **14h à 16h**, portant sur les 2 modules fondamentaux : « Médiations judiciaires » et « Médiations conventionnelles ».
4. Evaluation du rôle de médiateur dans un cas pratique
 - Ce document permet à l'intervenant et à vous-même d'évaluer votre rôle et vos acquis comme médiateur ou co-médiateur lors d'un cas pratique.
5. Un mémoire de projet professionnel final remis **obligatoirement** pour **le 4 novembre 2021**
 - Sujet évoqué le 28 janvier 2021, et choix final du sujet le 30 juin 2021 :
 - Soit un travail de réflexion et d'approfondissement personnels, selon vos centres d'intérêt professionnels,
 - Soit un projet de développement, utile et concret, de la médiation, de la négociation et des MARD.
 - Soit à partir d'une action de promotion de la médiation proposée **avant le 31 mars 2021**. (Article de presse, Internet, vidéo, conférence, reportage...), à réaliser avant le 31 juillet 2021 et à développer dans le mémoire.
 - Soit à partir d'un stage de 3 à 8 semaines dans une structure active en médiation effectué avant **le 31 juillet 2021** (voir conditions) et à développer dans le mémoire.
 - Les modalités du mémoire, de l'action de communication et du stage sont développées dans le livret pédagogique envoyé au début de la formation.
6. Les modules auront lieu en présentiel. En cas d'impossibilité réglementaire, ils seront assurés en distanciel.

Durant la période de votre cursus ou après votre formation :

Ateliers d'analyse de pratique

Cafés de la médiation (2ème jeudi de chaque mois)

Médiation en Scène

Club IFOMENE

Formation permanente du médiateur :

Renforcer la pratique de médiateur (vidéo training, outils d'installation, module de spécialisations...)

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE MÉDIATEUR

INFORMATIONS PRATIQUES

2^{de} PARTIE

RESPONSABLES

Directeurs de l'IFOMENE
Stephen BENSIMON
Directrice du Diplôme Universitaire
Laurence VILLENEUVE

Directrice Académique droit et déontologie
Natalie FRICERO, Professeur des universités

Coordinateur
Antoine ROUHER

Assistante formation
DU2 Session1
Hélène NANA

OBJECTIFS

Exercer la pratique des multiples formes conventionnelles et judiciaires, civiles et commerciales de médiations et MARD.
Exercer la pratique de la négociation et élaborer des accords
Prévenir et manager des crises et conflits.
Acquérir les compétences de médiateur.

PUBLIC

L'IFOMENE accueille des inscriptions individuelles, des professionnels libéraux, et travaille avec les organismes publics et privés.
Formation ouverte à des participant(e)s de tous horizons culturels et professionnels, publics ou privés.
Formation conseillée à celles et ceux qui souhaitent devenir médiateur ou ont un projet personnel ou professionnel de médiation.
Effectif limité à 160 participants par session (2 sessions par an). Au-delà des 160 inscrits, invitation à se reporter sur la session suivante.

PRE-REQUIS

Avoir suivi une formation de base en médiation : 1^{ère} partie du Diplôme Universitaire de l'IFOMENE session A ou B **ou toute formation de base en médiation (minimum 40H) reconnue par l'IFOMENE/ICP ou la FFCM ou d'une université de Droit.** (Fournir une attestation)

DEBOUCHES

Le diplôme permet d'exercer la médiation en professionnel, d'adhérer à l'Association des Médiateurs Européens (AME), créée à l'initiative du Barreau de Paris, ou à tout centre de la Fédération Française des Centres de Médiation (FFCM). Il permet également aux avocats d'être admis au CNMA créé par le CNB ou de pouvoir postuler auprès des Cours d'appel (selon leurs modalités).

RNCP

Le diplôme de médiateur 2^{de} partie permet sous conditions l'obtention du titre inscrit au RNCP "Médiateur et Consultant en management" de crise (Niveau 7) délivré par l'ICP. Ce titre vise à certifier que le participant exerce ou va exercer la profession de médiateur à titre principal (médiateur d'entreprise, médiateur institutionnel, médiateur de la consommation...). Les candidats au Titre doivent justifier de cet exercice, d'un niveau 6 ou avoir une expérience professionnelle de plus de trois ans dans un poste de responsabilité dans une fonction RH, juridique, ou de management (Hors VAE). Pour le demander il faut déposer un dossier avant le **28 février 2021** en joignant la copie de votre diplôme (Bac +4), une note de synthèse sur votre exercice de la profession de médiateur (domaine...) ou de votre motivation professionnelle pour devenir médiateur à titre principal et choisir, parmi les 5 modules optionnels, au moins **1 module dans la partie "conduire une médiation", 1 module dans la partie "conduire une négociation" et 1 module dans la partie "manager une crise" et les 2 autres librement.**

Les candidats doivent valider la totalité des 10 modules pour obtenir la certification. Le jury de certification se réunit chaque année.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

1/3 de théorie/débat et 2/3 de pratique

Modules de 10 heures (présences obligatoires pour le Diplôme)

5 modules fondamentaux obligatoires

+ 5 modules choisis librement parmi les 30 modules

MODALITÉS PRATIQUES

Durée totale 100h en présentiel ou en distanciel*

Cours les vendredis de 17h à 20h

+ Ateliers pratiques les samedis de 10h à 18h (par groupe de 15)

LIEU

À l'IFOMENE, ICP, 74 rue de Vaugirard, Paris 6^{ème}

MODALITÉS D'EVALUATION

Examen professionnel écrit sur les modules « Médiation judiciaire » et « Médiation conventionnelle » **le 25 juin 2021, de 14h à 16h**

Evaluation du rôle de médiateur dans un cas pratique

Mémoire de projet professionnel final (travail de réflexion, projet de développement...), à remettre obligatoirement le **4 novembre 2021**.

TARIFS pour l'année universitaire 2020-2021

Tarif formation continue : 3 452 € net de taxes

(Prise en charge par un employeur ou organisme payeur)

Dont 152€ net de taxes de contribution « Campus responsable »

Formation accessible au CPF

Tarif DU en 2 ans session 2 2020/2021 puis session 2 2021/2022 : 2 300€ net de taxes

Module à la carte : 360 € net de taxes par module

INSCRIPTIONS

Un bulletin d'inscription est à télécharger sur notre site à compter du 16 mars 2020 :

<https://www.icp.fr/formations/diplomes/diplomes-universitaires/diplome-universitaire-de-mediateur-2nde-partie>

et vous devrez nous l'adresser dûment complété, **uniquement par mail** avant le 30 juin 2020 date de clôture des inscriptions à secretaire@ifomene@icp.fr

Contact : Hélène NANA 01 44 39 52 04

* En cas de réglementation spécifique les cours seront en distanciel

LES 39 MODULES DU DIPLÔME

LES MODULES DE LA PREMIERE PARTIE : Préconiser les règlements amiables adaptés

1. CONCEPT ET PROCESSUS - L'esprit des MARD et leur philosophie

Stephen Bensimon

SESSIONS DU1 B et C

2. DROIT ET JUSTICE - Connaître, prescrire, conseiller, accompagner les médiations et MARD

Michèle Weil-Guthmann
Bertrand Delcourt

SESSIONS DU1 B et C

3. DE LA CONFRONTATION AU DIALOGUE - Comprendre le rôle du médiateur – Posture et outils

Léonore Cousin
Anne-Laure Brun-Buisson

SESSIONS DU1 B et C

4. DU DIALOGUE À LA COMPREHENSION DU CONFLIT – Moyens et finalités de la médiation et des MARD

Marylène Loncle
Nathalie Barreau

SESSIONS DU1 B et C

LES MODULES DE LA SECONDE PARTIE :

CONFERENCE INTRODUCTIVE avec le concours des formateurs

Stephen Bensimon - Laurence
Villeneuve - Antoine Rouher

13 novembre 2020

MODULES FONDAMENTAUX

5. DES OUTILS DE LA NEGOCIATION RAISONNEE A L'ESPRIT DE LA MEDIATION

Stephen Bensimon

29 /30 janvier 2021

6. MEDIATION JUDICIAIRE : DE L'ORDONNANCE A L'HOMOLOGATION

B. Blohm-Brenner et B. Delcourt
H. Dehghani-Azar et F. Vert

9 /10 avril 2021

8. LA MEDIATION CONVENTIONNELLE : DE LA CLAUSE A L'ACCORD

Martine Bourry d'Antin
Natalie Fricero

28/29 mai 2021

7. CRISES, RUPTURE ET COMMUNICATION (horaires spéciaux)

Bertrand Robert et Henri Cohen-
Solal

26/27 mars 2021
Vend 10h/17h et Sam 9h/13h

9. MANAGEMENT DES CRISES ET DIFFERENDS PAR LA MEDIATION

Jacques Salzer

25/26 juin 2021

Conduire une médiation

10. MÉDIATIONS INTRA ENTREPRISE - CONFLITS ET CRISES

Isabelle Aoustin-Hercé

5/6 février 2021

11. MÉDIATIONS INTER ENTREPRISES - CONFLITS ET CRISES

Hugues de Roquette-Buisson

19/20 mars 2021

12. MEDIATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTE ET EMPATHIE

Laurent Dugeon - Jean-Luc
Truelle

5/6 février 2021

14. MEDIATION DE PREVENTION ET DE PROJET

Dominique Morel

5/6 mars 2021

15. MEDIATIONS COMMERCIALES ANGLOSAXONNES

Dorothée Bernard

4/5 juin 2021

17. MEDIATION CONSTRUCTION ET IMMOBILIER

Angela Albert
Martine Bourry d'Antin

12/13 mars 2021

19. LITIGES ET MEDIATION ADMINISTRATIFS

Cécile Cottier
Hirbod Dehghani-Azar

15/16 janvier 2021

20. DROIT DE L'HOMME ET MEDIATION

Linda Benrais

5/6 mars 2021

21. ASSOCIATIONS ET MEDIATION (ESS, Fondation et ONG ...)

Laurence Villeneuve

4/5 juin 2021

22. L'EXPERTISE ET LA MEDIATION (PUBLIC/PRIVE)

Jean-Marc Albert

2/3 juillet 2021

23. LITIGES DE LA CONSOMMATION ET MEDIATION

Jérôme Hercé

18/19 juin 2021

25. LE ROLE DES CONSEILS EN MEDIATION FAMILIALE	Audrey Ringot Anne Lise Le Breton	19/20 mars 2021
26. MEDIATION INTERCULTURELLE ET INTERCOMMUNAUTAIRE	Johanna Hawari-Bourgély	2/3 juillet 2021
39. MEDIATION FAMILIALE ADOLESCENT CRISE SUR CRISE	Stéphanie Vautier	11/12 juin 2021
45. VILLES, COLLECTIVITES TERRITORIALES ET MEDIATION	Hervé Carré	18/19 juin 2021
46. VIE SCOLAIRE ET MEDIATION	Audrey Sonnenberg	12/13 mars 2021

Conduire une négociation

28. PROCEDURE PARTICIPATIVE ET DEVELOPPEMENT	Carine Denoit-Benteux	18/19 juin 2021
29. LES APPORTS DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE	Arnaud Le Guay Hervé Louf	18/19 juin 2021
30. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE	Benjamin Sarfati Frédéric Benech	5/6 mars 2021
31. QUESTIONNER, REFORMULER : CONSTRUIRE LA CONFIANCE	Anne-Laure Brun-Buisson Léonore Cousin	11/12 juin 2021
32. NEGOCIATION COLLABORATIVE : GAGNER ENSEMBLE	Nathalie Barreau Hirbod Dehghani - Azar	5/6 février 2021

Manager une crise : prévenir, accompagner, communiquer

35. LES OUTILS EFFICACES EN SITUATION COMPLEXE DE CRISE	Amandine Bernascon	18/19 septembre 2020
36. MEDIATION DU TRAVAIL ET SOCIALE	François Savigny Guy Escalettes	12/13 mars 2021
37. MEDIATIONS FAMILIALES EN CONTEXTE CARCERAL	E. Schmitlin, P. Jakob	5/6 février 2021
38. DISCRIMINATIONS ET MEDIATION	Shabname Monnot	4/5 juin 2021
40. GERER LES SITUATIONS INGERABLES	P. Mounoussamy	4/5 juin 2021
41. APPROCHE SYSTEMIQUE DE LA CRISE	Laurent Dugeon	19/20 mars 2021
43. LES LOGIQUES EMOTIONNELLES DANS LES CONFLITS ET CRISES	Evelyne Meissirel	2/3 juillet 2021
48. NEUTRALITE, POINT DE BASCULE ET PRATIQUE DE LA MEDIATION	François Savigny	5/6 mars 2021
49. RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET MEDIATION	Antoine Rouher David Gbedemah	4/5 juin 2021

UN CALENDRIER POUR FACILITER VOS CHOIX DE MODULES OPTIONNELS

2021		DU 2 de MEDiateUR
IANVIER	29 et 30	5 - Des outils de la négociation raisonnée à l'esprit de la médiation <i>S. Bensimon</i>
FEVRIER	05 et 06	10 - Les médiations intra-entreprises - management des conflits et crises <i>I. Aoustin Hercé</i> 12 - Médiations dans le domaine de la santé et l'empathie <i>J-L. Truelle, C Chatelain</i> 32 - Négociation collaborative : gagner ensemble <i>N. Barreau, H. Dehghani Azar</i> 37 - Médiations familiales en contexte carcéral <i>E. Schmitlin, P. Jakob,</i>
MARS	05 et 06	14 - Médiation de prévention et de projet <i>D. Morel</i> 20 - Droits de l'Homme et médiation <i>L. Benraïs</i> 48 - Neutralité, Point de bascule et pratique de la médiation, <i>F. Savigny</i> 30 - Propriété intellectuelle et industrielle <i>B. Sarfati, F. Benech</i>
	12 et 13	17 - Médiation, construction et immobilier <i>A. Albert, M. Bourry d'Antin</i> 35 - Les outils efficaces en situation complexe de crises <i>A. Bernascon</i> 46 - Vie scolaire et médiation <i>A. Sonnenberg</i> 36 - Médiation du travail et sociale <i>G. Escalettes, F. Savigny,</i>
	19 et 20	11 - Les médiations inter-entreprises <i>H. de Roquette Buisson</i> 16 - Les apports de la médiation canadienne, <i>JF. Roberge</i> 25 - Le rôle des conseils en médiation familiale <i>A. Ringot, AL Lebreton (à confirmer)</i> 41 - Approche systémique de la crise <i>L. Druaeon</i>
		7 - Crises, rupture et communication <i>B. Robert, H. Cohen Solal</i>
	26 et 27	16ème Fête de la Médiation
AVRIL	9 et 10	6 - Médiations judiciaires : de l'ordonnance à l'homologation <i>B. Blohorn-Brenneur, B. Delcourt, H. Dehghani Azar, F. Vert.</i>
MAI	28 et 29	8 - La Médiation conventionnelle : de la clause à l'accord <i>M. Bourry d'Antin, N. Fricero</i>
JUIN	04 et 05	15 - Les médiations commerciales anglosaxonnes <i>D. Bernard</i> 21 - Associations et médiation (ESS, Fondations et Ong) <i>L. Villeneuve</i> 49 - Risques psychosociaux et médiation <i>Antoine Rouher et ESQESE</i> 38 - Discriminations et médiation <i>S. Monnot</i>
	11 et 12	19 - Litiges administratifs et Médiation <i>C. Cottier, H. Dehghani Azar</i> 31 - Questionner, reformuler : la construction de la confiance <i>A-L. Brun-Buisson, L. Cousin</i> 39 - Médiation Familiale: adolescent - crise sur crise <i>S. Vautier</i> 40 - Gérer les situations ingérables <i>P. Mounoussamy</i>
	18 et 19	23 - Médiation de la consommation <i>J. Hercé</i> 28 - Procédure participative et développement <i>C. Denoit-Benteux</i> 29 - Les apports de l'intelligence collective <i>A. Le Guay, H. Louf</i> 45 - Villes, collectivités territoriales et médiation <i>H. Carré</i>
	25 et 26	Examen 9 - Management des crises et différends par la médiation <i>J Salzer</i>
JUIL.	02 et 03	22 - L'expertise et la médiation (public/privé) <i>J-M. Albert</i> 26 - Médiation interculturelle et intercommunautaire <i>J. Hawari-Bourgély</i> 43 - Les logiques émotionnelles dans les conflits et crises <i>E. Meissirel</i>